

# GESTION ADMINISTRATIVE

## DE QUOI S'AGIT-IL?

Garantir aux communes, aux collectivités et aux particuliers un approvisionnement en eau potable de qualité va de pair avec une bonne gestion administrative.

Choisir EauSud SA pour votre gestion administrative déléguée du cycle de l'eau, c'est l'assurance de disposer des compétences et des ressources nécessaires à chaque étape. Que ce soit de la mise à l'enquête d'un bâtiment ou son raccordement au réseau d'eau potable ou du relevé des compteurs à la facturation, nos professionnels vous accompagnent.

Parce que l'eau est une ressource vitale et universelle faisant partie du patrimoine commun de l'humanité, elle doit être protégée. Les nombreuses lois et règlements en vigueur imposent une fine connaissance du domaine juridique. EauSud SA vous soutient et vous conseille sur tous les aspects légaux de l'eau potable.

De plus, certains projets nécessitent une stratégie de communication adéquate. En fonction de vos besoins, EauSud SA vous apporte son soutien et vous guide vers des solutions de communication adaptées.

Pour votre confort et un meilleur suivi, EauSud SA vous propose trois niveaux de service pour la gestion administrative: AquaStart, AquaConfort, AquaFull.

## Un suivi administratif au quotidien

- Gestion des abonnements
- Relevé périodique des compteurs et contrôle de fonctionnement
- Facturation, encaissement et gestion du contentieux
- Tenue de la comptabilité générale du compte de l'eau potable

## Un suivi administratif des nouveaux raccordements ou transformations

- Suivi des mises à l'enquête publiques et des permis de construire
- Gestion des conflits avec les infrastructures existantes
- Coordination avec les architectes pour les raccordements des bâtiments
- Détermination des taxes de raccordement et envoi des factures

\*\*\* AQUASTART

\*\*\*

\*\*\* AQUACONFORT

\*\*\*

## Un interlocuteur pour les demandes spécifiques

- Gestion des raccordements provisoires de chantier, manifestation, remplissage de piscine et mise à disposition de matériel
- Facturation des prestations et de l'eau potable consommée

## Une assistance juridique

- Veille législative et réglementaire, information sur les évolutions
- Soutien lors de révisions de règlements communaux (distribution d'eau potable, épuration des eaux, règlements d'application)
- Soutien en matière de droit et de procédures: servitude, droit de passage, concession, convention, contrat, expropriation, dénonciation, etc.
- Conseils et assistance pour votre communication quant à la qualité de l'eau ainsi que pour l'adaptation des règlements

AQUAFULL

\*\*\*